



**HAL**  
open science

## Master MEEF 1 DEG- Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 1 DEG- Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré. 2017, Université de Limoges. hceres-02028751

**HAL Id: hceres-02028751**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028751>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

Master Métier de l'enseignement, de  
l'éducation et de la formation –  
premier degré (MEEF 1<sup>er</sup> degré)

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La formation a pour but de préparer au concours de recrutement des enseignants du premier degré et à l'exercice du métier de professeur. Elle prévoit donc des modules de formation générale, de langues vivantes, de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), des modules pluridisciplinaires (mathématiques, français, sciences, sciences sociales et art, EPS, anglais), de recherche, d'accompagnement au stage, de conception d'un projet interdisciplinaire (préparation à l'enseignement par projet), et des modules d'échanges et d'analyse des pratiques visant à développer une culture professionnelle commune. Cette formation a été conçue avec le souci d'un lien constant entre les apprentissages fondamentaux - disciplinaires et didactiques - et une pratique sur le terrain notamment par le biais de stages. Ces stages permettent aux étudiants de se familiariser avec leur futur environnement de travail.

La mention *Premier degré* s'organise autour de deux parcours : un parcours *Professeur des écoles* et un parcours *Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap* (A-SH). Le parcours *Professeur des écoles* qui s'effectue sur deux années a pour objectif la préparation au concours (première année de master -M1 et deuxième année - M2 pour ceux qui ont échoué au concours) et au développement de la professionnalité d'enseignant dans le premier degré (M2). Le parcours A-SH, proposé uniquement en M2 au sein des trois mentions *Premier degré*, *Second degré* et *Encadrement éducatif* vise à former des intervenants capables de mener des projets de démarche inclusive pour des adolescents atteints de troubles cognitifs ou en grande difficulté scolaire dans le domaine éducatif.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la formation sont exposés clairement avec l'énonciation des compétences professionnelles visées. Ces compétences sont en accord avec les emplois visés par les étudiants s'orientant dans cette voie.

La formation a pour but de préparer au concours de recrutement des enseignants du premier degré et à l'exercice du métier de professeur. Elle prévoit donc des modules de formation générale, de langues vivantes, de TICE, des modules pluridisciplinaires (mathématiques, français, sciences, sciences sociales et art, EPS, anglais), de recherche, d'accompagnement au stage, de conception d'un projet interdisciplinaire (préparation à l'enseignement par projet), et des modules d'échanges et d'analyse des pratiques visant à développer une culture professionnelle commune. Cette formation a été conçue avec le souci d'un lien constant entre les apprentissages fondamentaux - disciplinaires et didactiques - et une pratique sur le terrain notamment par le biais de stages. Ces stages permettent aux étudiants de se familiariser avec leur futur environnement de travail.

### Organisation

La mention *Premier degré* s'articule autour de 5 unités d'enseignement (UE) par semestre. Si nos calculs sont exacts, le nombre d'heure d'enseignement est de 636 heures en M1, 343 heures pour les fonctionnaires stagiaires en M2 et de 337 heures pour les étudiants parcours de préparation au concours de M2. Les heures en M1 paraissent élevées notamment au regard du Courrier des trois directions (DGRH, DGESCO, DGESIP) du 9 mai 2013 à destination des présidents et recteurs (les préconisations sont d'un volume horaire en M1 de 450 à 550 heures).

La proposition de journées inter-degrés en M1 (sur « les valeurs de la République » au semestre 1 (S1) et sur « le socle commun » au S2 avec une entrée par le nouveau cycle 3) est une bonne chose. En M2, des journées intersites sont proposées (sur « les pédagogies nouvelles » au S3 et « l'école inclusive » au S4). On peut regretter que les journées inter-degrés ne se poursuivent pas en M2 pour permettre l'acquisition d'une culture commune (notamment sur la question de l'école inclusive qui permettrait de former les professeurs à l'idée de parcours de vie des élèves à besoins éducatifs particuliers et de la constitution d'une culture commune aux enseignants et personnels éducatifs dans la scolarisation de ces élèves différents).

On peut également regretter certains intitulés d'UE comme par exemple, « Sciences humaines et sociales au service de l'enseignement » qui ne permet pas de saisir pleinement les objectifs de ces enseignements. Est-ce que cette unité d'enseignement vise à comprendre les conditions d'exercice du métier ou alors, les procédures d'apprentissages des élèves ? Ce sont des éléments utiles pour apprécier le dossier.

On peut s'interroger sur la pertinence de deux parcours dans cette mention. Le positionnement du parcours A-SH dans la mention *Premier degré* (et identiquement dans la mention *Second degré* et la mention *Encadrement éducatif*) rend, en effet, difficilement compréhensible l'articulation entre le M1 et le M2 de cette mention. Le dossier ne permet pas de comprendre si, des étudiants ayant été reçus au concours de professeur des écoles, peuvent continuer en M2 parcours A-SH et ainsi être titularisés en tant de professeur des écoles sur un poste spécialisé. Dans la maquette du parcours A-SH, les contenus de formation ne sont, en effet, pas équivalents. Par ailleurs, une certaine maîtrise didactique et pédagogique, enseignée notamment dans le parcours en premier degré, est indispensable pour appréhender des contenus de formation en rapport avec les adaptations pédagogiques en lien avec des situations de grande difficulté scolaire et/ou de situation de handicap. Pour toutes ces raisons, le parcours A-SH pourrait être placé dans la mention *Pratiques et ingénierie de formation*.

### Positionnement dans l'environnement

Au sein de l'Université de Limoges (université pluridisciplinaire, la seule de l'Académie), l'ESPE de l'Académie de Limoges se positionne dans le collège ALLSH (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines). Par ailleurs, en raison du recrutement académique (et départemental) des professeurs des écoles, le M1 est dispensé sur les trois sites qui composent l'ESPE de l'Académie de Limoges, à savoir Guéret, Limoges et Tulle. Cette organisation permet de proposer un service de proximité aux étudiants, ce qui est une bonne chose.

L'ESPE travaille en collaboration avec des partenaires extérieurs : les Inspections départementales, les IEN (Inspecteurs de l'Éducation Nationale), les conseillers pédagogiques généraux ou spécialisés (avec les missions « maternelle », « mathématiques », « sciences », « langues vivantes » et tout ce qui concerne la langue française : lecture et écriture en particulier), les DEA (Directeurs d'écoles d'application) et les EMF (Enseignants Maîtres Formateurs) des écoles d'application de l'académie, psychologue spécialisé dans le jeune enfant, un enseignant référent handicap, organismes institutionnels et/ou associatifs reconnus (CANOPE, MGEN, CEMEA, ICEM). On regrette cependant que le dossier ne fasse pas mention des liens avec les laboratoires et les écoles doctorales de la région. Le dossier ne révèle pas non plus les liens avec d'autres formations notamment les sciences de l'éducation.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est diversifiée et prend appui sur les compétences présentes dans le contexte local. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs qui encadrent la recherche et apportent des connaissances pointues dans les différents domaines concernant le champ de l'éducation au sens large, d'enseignants du second degré (PRAG, PRCE) dont la spécialisation disciplinaire permet d'aborder les problématiques scientifiques et didactiques liées à l'enseignement de leur matière à l'école primaire, d'enseignants du premier degré (PREC) qui vont s'intéresser aux aspects plus professionnels et pratiques du métier de professeur des écoles, auxquels s'ajoutent des professionnels de terrain : EMF (Enseignants Maîtres Formateurs), des DEA (Directeurs d'Écoles d'Application), des CPC (Conseillers Pédagogiques de Circonscription), des IEN premier degré, des enseignants-référents (enseignants ayant en charge le suivi des élèves à besoins particuliers), des praticiens (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, médecins). Cette diversité favorise le développement de la professionnalité des étudiants et le lien entre théorie et pratique. Notons cependant que certains formateurs devraient être enlevés de la liste dans la mesure où ils assurent 0 heures de leur service dans la formation.

<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les capacités d'accueil en M1 sont limitées : 70 places à Limoges et 35 à Tulle et à Guéret. Le dossier ne permet cependant pas d'apprécier le nombre d'étudiants en M2.</p> <p>Les taux de réussite au CRPE en 2016 est de 71 %, ce qui est un taux de réussite élevé. On peut regretter cependant que le carrefour des étudiants ne fasse pas de suivis des étudiants, notamment ceux qui n'ont pas été reçus au concours. Ces informations sont précieuses notamment pour identifier des activités professionnelles possibles avec le master MEEF. On regrette également l'absence de poursuite en doctorat probablement liée à l'absence de laboratoire propre à l'ESPE. Nous invitons les responsables de formation à réfléchir à la manière de favoriser cette poursuite d'étude.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Le dossier fait état de l'absence de laboratoire de recherche implanté à l'ESPE développant des axes de recherche centrés sur l'enseignement et la formation des enseignants. Les enseignants-chercheurs ou les formateurs docteurs sont donc rattachés à divers laboratoires de l'Université de Limoges, ce qui permet un rapprochement entre l'ESPE et l'université. Le dossier fait également état d'un lien important entre l'Institut de Recherche en Mathématiques de Limoges et le MEEF 1<sup>er</sup> degré. L'initiation à la recherche coordonnée par un enseignant-chercheur des étudiants permet aux étudiants de développer une approche réflexive de leur métier. Dans le cadre de la formation, les étudiants sont amenés à rédiger soit un mémoire d'initiation à la recherche (traitant de l'éducation en général) s'ils ne l'ont jamais fait auparavant, soit un article pédagogique s'ils peuvent attester de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire sur une thématique liée à l'éducation.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La formation propose une réelle formation professionnelle au métier d'enseignant par une mise en pratique sous forme de stage d'observation dès le M1, puis par un régime d'alternance intégrative en M2 pour les lauréats du concours. Les non lauréats du concours qui valident le master remplissent les conditions pour candidater auprès des rectorats à des fonctions d'enseignant vacataire, ou auprès d'organismes divers à des fonctions de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme. On regrette cependant l'absence de dispositifs particuliers permettant d'accompagner les étudiants dans leur projet professionnel.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La formation s'organise autour de quatre stages de pratique accompagnée de 15 jours sur deux ans couvrant les trois cycles pour les M1 et M2 en préparation concours. Une grille de progressivité détaillant les attendus du stage a été conçue pour suivre adéquatement les étudiants. Cette grille est travaillée pendant les cours d'accompagnement. Le M2 des fonctionnaires stagiaires correspond à une formation en alternance, rémunérée par l'employeur : un mi-temps en responsabilité, l'autre consacré à la formation à l'ESPE. Le protocole d'encadrement des fonctionnaires stagiaires est très rigoureux. Il évolue en fonction des remarques des stagiaires et des tuteurs, et des dysfonctionnements qui ont pu être observés. L'évaluation du stage est réalisée en deux parties : classeur de stage concernant la partie théorique (travail sur les séquences) et une visite de stage pour une partie pratique. Cette évaluation semble s'opposer à l'idée d'une alternance intégrative. Les aspects professionnels pourraient être évalués de manière transversale dans l'ensemble des UE.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'ESPE de Limoges a mis en place des partenariats avec différentes institutions européennes (Angleterre, Allemagne, Espagne, Roumanie, Estonie, Belgique) et internationales (Brésil). Des stages à l'étranger (trois semaines ou un mois en fonction des années et des partenaires) remplaçant le second stage de pratique accompagnée en France sont proposés aux étudiants. Des étudiants étrangers sont également accueillis. Plusieurs collègues enseignants-chercheurs étrangers viennent en missions ERASMUS Teaching à l'ESPE de l'Académie de Limoges.</p> <p>L'anglais est enseigné dans le cadre du tronc commun et la certification en langue vivante est un des éléments importants de la formation. L'éducation nationale exige en effet que tous les nouveaux enseignants possèdent un niveau B2, soit au travers de l'obtention du CLES, soit au travers de l'obtention de crédits en langue, sans compensation. La place de l'international dans cette mention est donc tout à fait adéquate.</p>

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les modalités de recrutement des étudiants sont adéquates avec information aux étudiants de L3, procédure explicite d'obtention d'équivalence, etc. Le suivi des étudiants par différents professionnels au sein de l'ESPE permet de répondre aux besoins des stagiaires. On peut regretter, cependant, le fait que, dans le dossier, rien n'est dit sur les liens avec d'autres composantes comme par exemple, les sciences de l'éducation pour favoriser la réorientation des étudiants ayant échoué au CRPE et/ou renonçant à être professeur des écoles. On regrette également l'absence d'informations sur la filière d'origine des étudiants de l'ESPE.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les cours sont exclusivement réalisés en présentiel. Des aménagements sont néanmoins prévus pour les enseignants en poste (une partie importante des étudiants) : cours sur deux semaines des vacances scolaires, le mercredi après-midi et en formation à distance asynchrone. On regrette que des modalités d'enseignement à distance ne soient pas proposées aux étudiants notamment en raison de l'éloignement des sites de formation. Ces enseignements à distance permettent de répondre à des situations particulières d'étudiants (situation de handicap, sportif, salariés, etc.).</p> <p>La validation du certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant (C2i2e) se fait sous la forme d'un portfolio numérique. La place du numérique est importante avec notamment des enseignements spécifiques sur ces aspects et l'utilisation de ces nouvelles technologies de manière transversales (élaboration d'une carte mentale avec logiciel spécifique, approche en didactique dans certaines disciplines, etc.). Dans le parcours A-SH, un projet collaboratif sur la question du numérique dans le handicap à travers le projet e-FRAN fédérant des universités et des instituts différents a été amorcé.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les évaluations prennent des formes multiples alternant le travail individuel (écrits sur table, mémoire et dossier), travail collaboratif (dossiers communs), et l'usage du numérique (portfolio). Les évaluations mettent en jeu un travail de maîtrise de connaissances, mais aussi des compétences professionnelles. L'évaluation prend la forme de contrôles continus en M1 avec exercices d'entraînement au concours. En M2, l'accent est mis sur la professionnalisation avec la soutenance d'un portfolio pour les TICE, la soutenance du mémoire de recherche, des exposés ou des dossiers présentés, des visites de stage.</p> <p>On regrette que le stage fasse l'objet d'une évaluation en tant que telle. Cette pratique s'oppose à l'idée d'une alternance intégrative. Les aspects professionnels pourraient être évalués de manière transversale dans l'ensemble des UE. On peut également regretter la compensation entre les UE d'un même semestre. Les unités d'enseignement représentent différents aspects de la professionnalité. Il paraît ainsi étonnant que cette compensation puisse avoir lieu (même si il n'est pas gênant, à notre sens, que les éléments d'une UE puissent se compenser).</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'évaluation des étudiants se fait sur la base du référentiel de compétences des professeurs des écoles. Des outils de suivis des étudiants ont été élaborés : un portfolio numérique permet la validation progressive du C2i2e sur les deux années du master ; en M2, les rapports de visite basés sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. On regrette l'absence du supplément au diplôme utilisé par la formation dans le dossier.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>L'Observatoire du Pôle Formation et Insertion Professionnelle réalise chaque année des enquêtes d'insertion professionnelle auprès des jeunes diplômés de licence professionnelle et de master. Ces enquêtes sont réalisées auprès des diplômés de master, 18 mois après leur sortie de l'université ; et auprès des diplômés de licence professionnelle et master, 30 mois après leur sortie de l'Université de Limoges. Le Carrefour des étudiants propose de plus un dispositif original d'accompagnement à la recherche d'un premier emploi en partenariat avec Pôle Emploi : le Club des jeunes diplômés. On peut cependant regretter qu'aucune conclusion ne soit tirée de ces enquêtes. Le suivi des anciens étudiants est en cours de mise en place.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement, composé du responsable de la mention premier degré, de trois représentants des étudiants/stagiaires (un pour le M1, un pour le M2 fonctionnaire stagiaire, un pour le M2 préparation au concours), de deux représentants des enseignants, d'un représentant des enseignants maitres formateurs, d'un représentant des directeurs d'école d'application, d'un IEN et du doyen des IEN chargé de la coordination du suivi des PESA, se réunit deux fois par an. Le conseil de perfectionnement se base sur un système de questionnement auprès des étudiants sur le ressenti et leur satisfaction par rapport à la formation. Les principaux problèmes évoqués concernent d'une part l'information sur la mobilité internationale, jugée insuffisante par la quasi-totalité des étudiants, d'autre part la recherche, dont la dimension professionnalisante est mal identifiée. Malgré la rénovation des concours, les étudiants expriment leur difficulté à concilier la préparation du concours et la dimension professionnelle de la formation.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation à effectif réduit qui permet de veiller à la réussite de chacun (implication forte des responsables de formation et des formateurs, taux de réussite au concours élevé, etc.)
- Formation qui intègre préparation au concours et professionnalisation. Les étudiants titulaires du M1 mais pas du concours bénéficient d'une seconde année adaptée, le M2 préparation concours (M2 PC), qui mélange des éléments de préparation du concours et des éléments de formation didactique et pédagogique du M2.
- Les évaluations proposées aux étudiants visent à développer les compétences des étudiants. Elles prennent ainsi des formes multiples combinant travail individuel (écrits sur table, mémoire et dossier), travail collaboratif (dossiers communs), et usage du numérique (portfolio).

### Points faibles :

- Réflexion nécessaire sur la place du parcours A-SH dans la mention.
- Réflexion insuffisante/nécessaire sur les compensations entre les unités d'enseignement et l'évaluation du stage.
- Possibilité réduite pour les étudiants de poursuivre en doctorat.
- Le nombre d'heures en M1 dépasse les préconisations nationales.

### Avis global et recommandations :

Une formation à taille humaine, attractive au niveau local, attentive à la réussite de ses étudiants, dont les résultats sont hautement satisfaisants.

On pourrait envisager une meilleure intégration de la recherche au niveau de l'ESPE, pour éventuellement réorienter des étudiants vers le doctorat. Le parcours A-SH pourrait être placé dans la mention *Pratiques et ingénierie de formation*, déjà existante à l'ESPE de Limoges.

Une note plancher pour le mémoire, ou la non compensation entre UE pourrait être mise en place.



# Observations de l'établissement

Limoges, le 17 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/NL/1166

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du Master MEEF  
Premier degré**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : Master MEEF Premier degré

**Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES**

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

- Avis global et recommandations : « Le parcours A-SH pourrait être placé dans la mention Pratiques et ingénierie de formation, déjà existante à l'ESPE de Limoges. »

**Réponse** : Le parcours A-SH, rebaptisé ADI (Accompagnement de Dynamique Inclusive), sera intégré à la mention MEEF Pratiques et ingénierie de formation dès l'année universitaire 2017-2018.

- Avis global et recommandations : « la non compensation entre UE pourrait être mise en place. »

**Réponse** : La compensation entre UE s'applique à partir du seuil de 7 sur 20.

Le stage et la LV sont non compensables au S4.